



École de Paris - siège et adresse postale : 2, rue Rabelais 92 170 Vanves
École du Sud : 14, Place Gambetta 30 600 Vauvert
Tél : 01.46.44.63.73 - E-mail : sophroesl@orange.fr
Site internet : www.esl-sophrologie.com

DOSSIER D'INSCRIPTION

FORMATION EN SOPHROLOGIE

Informations pratiques pour votre inscription

Vous trouverez dans les documents ci-joints toutes les informations nécessaires pour procéder à votre inscription.

La formation certifiante de sophrologue se déroule sur un an et demi.

Elle peut être complétée, selon vos besoins, par un module d'installation et différentes spécialisations.

Sur simple demande, vous avez la possibilité de nous rencontrer à Vauvert, Strasbourg ou Vanves, en assistant à une demi-journée de formation en cours.

Ce moment privilégié vous permettra d'échanger directement avec un membre de notre équipe pédagogique ainsi que les élèves en cours de formation.

Les formations sont dispensées en présentiel. Dans certains cas exceptionnels, elles peuvent être suivies en distanciel synchrone, sous réserve d'un nombre minimal de journées obligatoires en présentiel.

Si vous le souhaitez, un entretien préalable à l'inscription peut également être organisé (par téléphone ou en visioconférence).

Nous serions ravis de vous accueillir prochainement au sein de notre école !

Cordialement,

Dr Martine ORLEWSKI

Directrice pédagogique de l'ESL

Et l'équipe de l'ESL

LES DIFFERENTS TYPES DE FINANCEMENT ET D'INSCRIPTION

I – INSCRIPTION ET FINANCEMENT PAR UN EMPLOYEUR OU UNE OPCO

1. Faire une demande de devis à l'ESL
2. Muni du devis, se renseigner auprès de son employeur pour connaître les possibilités de prise en charge par l'entreprise directement ou par une OPCO
3. Si c'est l'entreprise qui prend en charge :
 - Signature du devis par l'employeur (en cas de prise en charge partielle nous demander un devis correspondant au montant, le stagiaire finance le reste à charge).
 - Transmettre le devis à l'ESL, accompagné du dossier d'inscription rempli par le stagiaire. Si les frais de dossier ne sont pas pris en charge par l'employeur, prévoir un règlement par chèque ou virement immédiat.
 - A réception du devis signé et du dossier d'inscription, l'ESL édite une convention de formation tri-partite que les 3 parties (employeur, stagiaire, ESL) doivent signer
 - L'inscription est validée dès réception de la convention signée
4. Si c'est une OPCO (AFDAS, Transition Pro, ANHF, etc...) qui prend en charge :
 - Se tourner vers l'OPCO indiquée par l'employeur pour faire une demande de dossier
 - Fournir à l'ESL la partie que nous devons remplir
 - Transmettre à l'OPCO le dossier rempli par les 2 parties (stagiaire et ESL), le devis, le programme de formation et de tous documents complémentaires demandés
 - Attendre la décision de l'OPCO pour la finalisation de l'inscription
 - Si décision positive envoyer à l'ESL le courrier d'acceptation et le dossier d'inscription accompagné des frais de dossier si non pris en charge par l'OPCO

II – INSCRIPTION ET FINANCEMENT EN FONDS PROPRES

1. Télécharger le dossier d'inscription sur le site de [l'ESL](#)
2. Renvoyer le dossier rempli accompagné des pièces demandées par mail : sophroesl@orange.fr
3. Délai maximal de traitement du dossier : 7 jours ouvrés
4. Vous recevez alors une confirmation d'inscription et une convocation pour le début de votre formation
5. Si un élément de votre dossier nécessite une précision, nous vous contactons par téléphone

**VERIFIEZ QUE TOUTES LES PIECES DEMANDEES SOIENT DANS VOTRE DOSSIER POUR
PERMETTRE SON TRAITEMENT.**

INFORMATIONS PRATIQUES

COORDONNEES DE L'ECOLE :



ESL École de Paris (Siège social et adresse postale)



Merci de ne pas envoyer de courrier recommandé (utiliser la lettre suivie si besoin)

2, rue Rabelais – 92170 Vanves

Tél. : 01 46 44 63 73

Contact : Sarah AUVRAY : 06 33 46 77 63

Email : sophroesl@orange.fr



ESL École du Sud (Merci d'adresser tous les courriers à Vanves uniquement)

14, place Gambetta – 30600 Vauvert

Tél. : 01 46 44 63 73

Contact local : Corinne POULAIN : 06 64 85 59 38

Email : sophroesl@orange.fr



ESL École de Strasbourg

Contact local : Martine KAJOCH : 0767365879

Email : mkajoch@yahoo.fr



INFORMATIONS PRATIQUES :

Pour chaque antenne, les plans d'accès, les informations pour votre hébergement et la restauration voir sur le site de l'ESL :

VANVES [ici](#)

VAUVERT [ici](#)

STRASBOURG [ici](#)

**COLLEZ
VOTRE
PHOTO
ICI**

Réservé à l'ESL :
Code session :
Date réception dossier :

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom		Prénom	
Date de naissance		Lieu de naissance	
Adresse postale			
Adresse électronique		Téléphone	
Profession et statut actuel			

Pour les briques 3 et 4	
Formation initiale de sophrologie. Nombre d'heures et centre de formation :	
Intitulé des certificats et dates :	

Choix de formation						
	VAUVERT	VANVES	STRASBOURG	DATES DE DEBUT DATES DE FIN	SEMAINE	WEEK-END
Formule découverte (2 jours)						
Formule découverte (4 jours)						
Formation Brique 1 (20 jours)						
Formation Brique 2 (12 jours)						
Formation certifiante Sophrologue Briques 1 & 2 (32 jours)						
Formation Brique 3 (3 jours)						
Formation Brique 4 (1 jour)						
Formation Brique 4 (2 jours)						

MOTIVATIONS - PROJET PROFESSIONNEL :

Expliquez en quelques lignes vos motivations à participer à la formation :

Si votre objectif est professionnel, donnez votre projet en quelques lignes :

QUESTIONNAIRE D'ENTREE – POSITIONNEMENT EN SOPHROLOGIE :

Quelles sont vos connaissances en sophrologie ? La pratiquez-vous ?
Si oui, précisez dans quel cadre (personnel, professionnel...) et à quel rythme ?

Sur une échelle de 1 à 10, comment évalueriez-vous votre niveau global en sophrologie ?

☐ 1 ☐ 2 ☐ 3 ☐ 4 ☐ 5 ☐ 6 ☐ 7 ☐ 8 ☐ 9 ☐ 10
(1 = débutant.e, 10 = expérimenté.e)

Connaissez-vous différents domaines d'application de la sophrologie ?
Si oui, lesquels ?

☐ Oui ☐ Non

Joindre à votre dossier les pièces suivantes :

- Le bulletin d'inscription **rempli précisément et signé** avec 1 photo d'identité
- 1 C.V.
- Copies des certificats de formation obtenus (pour les briques 3 et 4)
- Les frais de dossier de 100 € (fournir justificatif du virement)
- Les Modalités de Paiement page 7 **signées** (en cas de prise en charge ne pas tenir compte des modalités de paiement et nous contacter).
- Le formulaire Droit à l'image page 8 **rempli et signé**

Les dossiers doivent être envoyés maximum 15 jours avant le début de la formation.

Le délai de réponse est de 7 jours ouvrable.

Le dossier d'inscription est à renvoyer PAR MAIL pour un traitement plus rapide sophroesl@orange.fr

Ou par courrier à ESL 2, Rue de Rabelais 92170 Vanves

A : _____ le : _____

Signature et « bon pour accord »

GRILLE TARIFAIRE ET FACILITES DE PAIEMENT

FORMULES	TARIF	FACILITES DE PAIEMENT
Frais de dossier payable une fois à l'inscription	100€	/
Adhésion ESL (Incluse dans le prix de votre formation)	30 € / an	A régler uniquement si vous n'êtes pas en formation et que vous souhaitez adhérer à la ruche sophrologique
Formule Découverte we (2 jours)	300 €	/
Formule Découverte semaine (4 jours)	550 €	/
Formation Brique 1 (20 jours) <i>* Déduire la formule découverte si elle a été réalisée</i>	2800 €	Formule we en 10 fois soit 280 €/module Formule semaine en 5 fois soit 560 €/module
Formation Brique 2 (12 jours)	1800 €	Formule we en 6 fois soit 300 €/module Formule semaine en 3 fois soit 600 €/module
Formation certifiante de Sophrologue Briques 1 & 2 (32 jours au total)	4600 €	Reprendre les conditions des Briques 1 et 2
Formation Brique 3 (3 jours)	450€	/
Formation Brique 4 (1 jour)	190 €	/
Formation brique 4 (2 jours)	350 €	/

ESL IBAN : FR76 3000 4019 8700 0100 6110 703 – BIC: BNPAFRPPXXX

MODALITES DE PAIEMENT POUR FINANCEMENT EN FONDS PROPRES

En cas de prise en charge par une OPCO ou un employeur merci de nous contacter et ne pas tenir compte de cette page.

1. Frais de dossier et cotisation annuelle

Frais de dossier (100 €) : à régler uniquement lors de la première inscription.

Ces frais sont non remboursables et ne sont pas dus pour les inscriptions ultérieures à d'autres modules du programme.

Adhésion ESL : 30 € — incluse automatiquement dans toute inscription et valable pour une année civile. A régler uniquement si vous n'êtes pas en formation et que vous souhaitez adhérer à la ruche sophrologique

Ces frais ne sont pas remboursables.

2. Modalités de règlement des formations

Le règlement des Briques 1 et Brique 2 peut être effectué en une seule fois ou en paiement échelonné pour étaler vos règlements au fil de votre parcours de formation.

Paiement échelonné Brique 1 (20j en 10 fois maximum)

Paiement échelonné Brique 2 (12j en 6 fois maximum)

Paiement briques 3 et 4, le paiement est effectué au début de chaque session

3. Conditions de règlement

Le règlement s'effectue par virement bancaire (les chèques ne sont pas acceptés)

Le montant de chaque module est à régler avant le premier jour de formation.

En cas de financement par un organisme tiers (OPCO, employeur, etc.), une attestation de prise en charge devra être fournie avant le démarrage de la formation.

4. Réductions et déductions

Si vous avez suivi la Formule Découverte (2 ou 4 jours) et que vous décidez de poursuivre avec la Brique 1, son montant est déduit du tarif de la Formation Brique 1

5. Annulation ou report

Toute annulation doit être signalée par écrit (courriel ou courrier).

En cas d'annulation avant le début de la formation, les frais de dossier restent acquis.

En cas d'abandon ou d'absence, seuls les modules effectués sont dus.

Indiquer ici votre choix de paiement :

A :

Le :

Signature précédée de la mention « bon pour accord » :

AUTORISATION DROIT A L'IMAGE

Je soussigné(e)....., autorise expressément et gratuitement l'organisme de formation ESL ou l'un de ses partenaires à utiliser ou faire utiliser, reproduire ou faire reproduire mon nom, image, voix ou prestation dans le cadre de la formation en vue de toute exploitation directe ou indirecte, ou sous forme dérivée, et ce sur tout support privé ou public, dans le monde entier, par tous les moyens connus ou inconnus à ce jour, et pour toute la durée de la protection actuellement accordée à des exploitations directes ou dérivées par des dispositions légales ou réglementaires.

Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, chaque stagiaire dispose d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles le concernant. Par notre intermédiaire, vous pouvez être amené à recevoir des propositions d'autres sociétés ou associations. Si vous ne le souhaitez pas, il vous suffit de nous écrire en nous indiquant vos noms prénoms courriel et adresse postale complète.

Pour faire valoir ce que de droit.

Le :.....

Nom et Prénom :.....

Fait à :.....

Signature :